

**Jean-Paul LECOQ**

*Député de Seine-Maritime*

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

**M. Jacky DESCLOS**

**Président de l'UFF**

**5 allée des Bouvreuils**

**14123 IFS**

Le Havre, le 19 octobre 2017

Monsieur le Président,

Je souhaite vous remercier pour votre courrier d'alerte relatif aux graves difficultés rencontrées par votre Fédération dans le financement de vos activités.

Ancien maire et toujours élu municipal d'une commune qui soutient fortement sa batterie fanfare associative, je déplore sincèrement cette situation car j'estime que les fanfares concourent largement à l'éveil et à l'enseignement musical, à l'éducation populaire. Elles favorisent l'accès aux pratiques musicales, en même temps qu'elles participent à l'animation et à la vie sociale de nos territoires. Expression de la culture populaire, elles sont particulièrement appréciées du grand public.

Dans ces conditions, il est désolant que des collectivités se désengagent ainsi, en mettant en péril votre existence, même s'il faut sans doute y voir d'abord l'une des nombreuses conséquences des politiques gouvernementales successives en défaveur des collectivités locales.

Jamais en effet dans notre histoire, les communes et les départements n'avaient subi d'aussi fortes baisses et pressions de l'Etat sur leur financement. Et ce n'est pas fini. La fin annoncée de la Taxe d'Habitation ou le nouveau plan d'économies imposé par le gouvernement aux collectivités ne vont rien arranger, bien au contraire.

A moins qu'une forte mobilisation populaire ne vienne enrayer ces logiques de rationnement de l'action publique.

../..

De même, la suppression de la réserve parlementaire, voulue par les députés soutenant le Président Macron, vient encore accroître les difficultés de financement rencontrées par les associations et fédérations associatives.

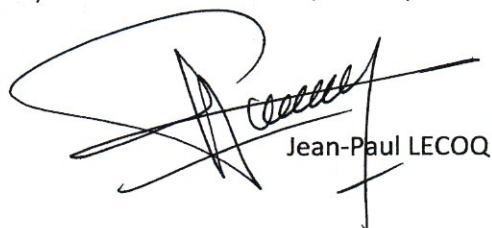
Car cette réserve permettait aux députés et sénateurs de soutenir sur le budget de la Nation des projets des communes et des associations.

Au total, ce sont donc ainsi 138 millions d'euros qui ne seront plus attribuées aux communes et associations de notre pays. Sous couvert de vouloir moraliser la vie publique, la majorité parlementaire vient d'affaiblir considérablement la vie sociale et communale.

Malgré tous ces éléments, vous pouvez compter sur mon écoute constructive et ma collaboration active afin de défendre vos activités et je reste bien entendu disponible auprès de votre équipe départementale pour approfondir cette collaboration.

Vous renouvelant mes remerciements,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- [jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)  
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre  
Ligne téléphonique provisoire : 02.35.25.48.05
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD  
[sebastien.giard@clb-an.fr](mailto:sebastien.giard@clb-an.fr)  
Téléphone : 06.81.33.71.81